

PLAN D'ÉTUDES

MASTÈRE EUROPÉEN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

TITRE RNCP Manager des ressources humaines

Pré-requis :

Bac +3

ou 180 crédits ECTS
(à défaut, expérience
professionnelle requise)

Durée théorique :

MASTÈRE 1* : 1 an

MASTÈRE 2* : 1 an

*Inscription garantie pendant 3 ans⁽¹⁾

Nombre d'heures de formation :

MASTÈRE 1 : 1295 heures

MASTÈRE 2 : 1105 heures

Objectif de formation

Le Mastère européen Management des Ressources Humaines forme aux fonctions d'encadrement dans les ressources humaines. Les responsables au sein d'une DRH sont chargés de piloter le service Ressources Humaines d'une entreprise ou l'une de ses activités, notamment la formation ou le recrutement en fonction de la spécialisation choisie en seconde année. Leurs missions sont très larges, dans un marché du travail en pleine évolution (télétravail, bien-être du personnel, responsabilité sociétale...) :

- Participation à la mise en oeuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines
- Conception, mise en place et suivi des projets RH
- Prévision des besoins en ressources de l'entreprise et recrutement des collaborateurs
- Élaboration et suivi du plan de formation du personnel
- Supervision de la paie et gestion de la politique de rémunération

Titre RNCP

Le Mastère européen Management des ressources humaines permet d'obtenir le titre RNCP de « Manager des ressources humaines », délivré par la CDE FEDE France. Ce titre RNCP de niveau 7 est reconnu par l'État et les entreprises. Pour obtenir ce titre RNCP, les étudiants doivent obligatoirement :

- Respecter les conditions d'accès à la formation
- Effectuer l'intégralité des devoirs
- Réaliser la mission professionnelle prévue par le référentiel
- Se présenter et réussir les examens du Mastère 2



Diplôme européen

Le Mastère européen Management des ressources humaines est un diplôme de niveau Bac +5 délivré par la FEDE (Fédération Européenne Des Ecoles). Le Mastère 1 européen MRH correspond à la 1^{ère} année de formation et attribue 60 crédits ECTS en cas de note supérieure ou égale à 10/20 à chacune des épreuves. Pour obtenir le diplôme du Mastère européen MRH, il est nécessaire d'intégrer et de valider le Mastère 2 MRH, proposé notamment par ENACO. L'obtention du diplôme confère automatiquement au candidat 120 crédits ECTS (60 pour le Mastère 1 MRH et 60 pour le Mastère 2 MRH).

Diplôme **BAC +5**



(1) La garantie d'inscription de 3 ans n'est pas valable pour les dispositifs de formation professionnelle continue CPF, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, les formations prises en charge par une région et les formations 100 % à distance gratuites et rémunérées par Pôle emploi. Dans le cadre de ces dispositifs, la durée de formation correspond aux dates indiquées dans le contrat.

Stage

La durée de stage est de 420 heures, soit 12 semaines, en Mastère 1 et de 420 heures, soit 12 semaines, en Mastère 2. Ces stages donnent lieu à la réalisation en Mastère 1 d'un mémoire, et en Mastère 2 d'une thèse professionnelle. Les stages servent de support aux épreuves professionnelles de soutenance. Pour les candidats salariés dans le domaine de la formation, le stage n'est pas obligatoire. Leurs missions en entreprise doivent leur permettre de réaliser les dossiers professionnels.

Organisation de la formation

Le programme de formation est structuré en unités d'enseignement, conformément au référentiel. Chaque unité d'enseignement est composée d'un ou plusieurs cours qui sont organisés en séquences. Chaque cours comporte des exercices auto-corrigés de type QCM pour vérifier l'assimilation des connaissances (en moyenne 1 exercice par séquence).

Dans les matières générales, vous devrez réaliser, à la fin de chaque cours, les devoirs notés et corrigés par vos professeurs. Dans les matières professionnelles, vous aurez à effectuer les devoirs contenus, en Mastère 1, dans l'unité d'enseignement D43 et, en Mastère 2, dans l'unité d'enseignement D53, comptant dans le cadre du contrôle continu. Pour obtenir le titre RNCP, la réalisation de l'intégralité des devoirs est obligatoire (environ 10 devoirs par année de Mastère).

Des examens blancs sont également mis à disposition pour vous préparer efficacement aux épreuves.

Examens

Les examens se déroulent entièrement en ligne, en janvier, juin et octobre, de façon globale ou progressive, selon vos disponibilités dans les délais fixés par la FEDE. Les épreuves orales se déroulent notamment en visioconférence (sous réserve de modifications des modalités d'examen).

La moyenne des notes obtenues aux devoirs de l'unité d'enseignement D43 (en Mastère 1) et de l'unité d'enseignement D53 (en Mastère 2) sera comptabilisée dans le cadre du contrôle continu.

Les frais de première inscription aux examens sont inclus dans le montant de la formation. En cas de deuxième passage à une épreuve d'examen, l'étudiant(e) devra s'acquitter des frais d'examen correspondants.

Programme du Mastère 1 européen Management des ressources humaines*

Enseignement général	Enseignement professionnel
<p>Les entreprises, la concurrence et l'Europe Les grands principes ; La mise en œuvre ; Les États, les entreprises et les intérêts</p>	<p>Manager les relations sociales et le dialogue social - Droit du travail : relations individuelles du travail : Le droit du travail : le contrat, les acteurs et les règles du jeu ; Modification et rupture du contrat de travail</p> <p>- Droit du travail : relations collectives du travail : Droit syndical, négociation, accords collectifs et IRP ; Licenciement pour motif économique</p>
<p>Langue vivante européenne 1 (Anglais, Espagnol ou Italien) - Anglais : Conjugation - beginner/pre intermediate ; Conjugation - intermediate ; Grammar tools ; English at work ; Tips for the written examination - Espagnol : Geografía e historia de España ; Situación económica y sectores de actividad más importantes ; España y el extranjero ; Anuncios publicitarios ; Correspondencia - Italien : L'impresa e la sua struttura ; l'Italia nel contesto internazionale ; CV e lettere di candidatura ; Schede grammaticali</p>	<p>Optimiser la performance RH - Management d'équipe dans un contexte de changement : Les fondements du management ; L'efficacité de l'organisation et mesure de la performance</p> <p>- Gestion de projet et conduite du changement : Les étapes d'un projet ; Les outils financiers et le management des mutations d'un projet</p> <p>- Communiquer et promouvoir un projet RH : La communication interne : outil majeur de la marque employeur ; La mise en œuvre de la marque employeur dans l'entreprise</p> <p>- Piloter la performance sociale : Le pilotage de la performance par les compétences ; Les outils de la performance sociale : la politique de RSE et de diversité</p> <p>- Manager la sécurité et la qualité de vie au travail : Manager la sécurité au travail ; Manager la qualité de vie au travail</p>
<p>Option - Langue vivante 2 (Anglais, Espagnol ou Italien)</p>	
<p>Option - Langue vivante 3 (Anglais, Espagnol ou Italien)</p>	
<p>Option - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action</p>	
<p>Option - Le management interculturel et les ressources humaines en Europe</p>	<p>Contrôle continu</p> <p>Acquisition des compétences professionnelles : Atelier professionnel numérique Examen blanc Mémoire</p>

* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme

Programme du Mastère 2 européen Management des ressources humaines*

Enseignement général	Enseignement professionnel
<p>Les entreprises, la concurrence et l'Europe** Les grands principes ; La mise en œuvre ; Les États, les entreprises et les intérêts</p>	<p>Piloter la stratégie RH</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité internationale : Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux ; La notion « d'impatriation » et la gestion du retour des salariés - Piloter la rémunération et la masse salariale : La paie ; La gestion des absences ; Le départ du salarié ; Le système de protection sociale - Piloter la modernisation RH : Accompagner la digitalisation de l'entreprise ; Accompagner les changements d'organisation par l'innovation RH
<p>Langue vivante européenne 1 (Anglais, Espagnol ou Italien)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais : Conjugation - beginner/pre intermediate ; Conjugation - intermediate ; Grammar tools ; English at work ; Tips for the written examination - Espagnol : Geografía e historia de España ; Situación económica y sectores de actividad más importantes ; España y el extranjero ; Anuncios publicitarios ; Correspondencia - Italien : L'impresa e la sua struttura ; l'Italia nel contesto internazionale ; CV e lettere di candidatura ; Schede grammaticali 	<p>Spécialisation (au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécialisation : la formation De la politique de formation aux dispositifs au service de l'employabilité des actifs ; Développer les compétences : l'entretien professionnel et l'apprentissage ; Le plan de formation, de la réflexion à l'action - Spécialisation : le recrutement Contexte et pratique du recrutement ; Les phases du recrutement ; L'intégration du nouveau salarié
<p>Option - Langue vivante 2 (Anglais, Espagnol ou Italien)</p>	<p>Contrôle continu</p>
<p>Option - Langue vivante 3 (Anglais, Espagnol ou Italien)</p>	<p>Acquisition des compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier professionnel numérique Examen blanc Thèse professionnelle
<p>Option - Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action</p>	
<p>Option - Le management interculturel et les ressources humaines en Europe</p>	

* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme

** Épreuve obligatoire pour les étudiants entrant directement en Mastère 2